



EN BREF



L'actualité de l'alternance du 21 janvier 2010

L'ACFCI (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie) organisait ce mardi 19 janvier 2010 ses 4èmes rencontres nationales de l'apprentissage.

L'ACFCI a fait salle comble en organisant une journée de réflexion et de débats autour du développement de l'apprentissage. Devant une assistance essentiellement composée d'acteurs de l'apprentissage de toutes les CCI de France, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'emploi, a ouvert la journée avec Jean-François Bernardin, le président de l'ACFCI. L'occasion de constater que les points de vue

des deux responsables divergent sur les freins au développement de l'apprentissage : pour [M. Wauquiez](#), les problèmes rencontrés par les apprentis dans leur vie quotidienne (logement, mobilité) constituent les premiers obstacles à lever, alors que pour M. Bernardin, le premier frein au développement de l'apprentissage en France reste le problème de son financement.

L'autre sujet de dissension entre les deux hommes est celui de la collecte des fonds de l'alternance : pour M. Wauquiez, il serait plus efficace que le nombre de collecteurs de la taxe d'apprentissage soit réduit, ce que préconise le [rapport Proglia](#), alors que pour M. Bernardin, le système fonctionne plutôt bien et l'idée d'un collecteur unique ou de quelques collecteurs centralisés serait inefficace.

Des aides appréciées mais pas suffisantes pour embaucher un apprenti

Cette journée a aussi été l'occasion de tirer un premier bilan du travail accompli depuis 6 mois par les [développeurs de l'apprentissage](#) missionnés par les CCI, dans le cadre d'une [convention signée le 2 juillet 2009](#) entre l'ACFCI et l'Etat. Ces professionnels, dont une grande partie étaient déjà en poste avant la signature de la convention, avaient pour objectif de rencontrer des responsables d'entreprises pour leur présenter les vertus de l'apprentissage et les aides de l'Etat pour l'embauche d'un apprenti. Bilan : 15 000 entreprises contactées en 6 mois, 3820 nouveaux contrats d'apprentissage signés (et 500 nouveaux contrats de professionnalisation), soit un honorable taux de transformation des visites de 25%.

Ces fins connaisseurs du terrain ont souligné la demande forte de conseils de la part des entreprises qui ne connaissent pas encore les grands principes de la formation en alternance. En revanche, beaucoup ont souligné que les aides de l'Etat, si elles étaient appréciées des employeurs, ne suffisaient pas à embaucher un apprenti.